

# Délibération du Conseil Municipal



Date de la convocation :  
**19 novembre 2025**

Membres	19
<b>Présents</b>	<b>16</b>
Pouvoirs	2
Votants	18
Pour	18

L'an deux mil vingt-cinq, le **vingt-sept novembre à vingt heures**, le conseil municipal de la Commune de CHOUZE-SUR-LOIRE dûment convoqué conformément aux dispositions de l'art L 2121-17 du CGCT, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAULT, Maire.

**Date de la convocation** : 19 novembre 2025

**Membres présents :**

Monsieur Gilles THIBAULT Maire,  
 Madame Marina DANTIC, Madame Annick NOSSEREAU, Monsieur Pierre DAVID, Madame Françoise ROUX, Adjoints,

Monsieur Michel LEFEVRE, Monsieur Philippe JAMET, Madame Laurence VENNEVIER, Madame Brigitte DELANOUË, Monsieur Patrick REGNIER, Monsieur Yvan BOIDÉ, Madame Nathalie BEAUFILS, Madame Angélique DUFRESNE, Monsieur Guillaume DELANOUË, Madame Lydie ROGER, Monsieur Jean-Marie BARLOUIS.

**Membre excusé** : Monsieur Jacques QUEUDEVILLE

**Membres excusés ayant donné pouvoir** : Madame Guylaine THIBAULT a donné pouvoir à Monsieur Gilles THIBAULT, Madame Lise DASSONVILLE a donné pouvoir Madame Annick NOSSEREAU.

**Membre absent** : /

**Secrétaire de séance** : Guillaume DELANOUË

**DCM : 2025-07-034**

**9.1 – Autres domaines de compétences**

**Syndicat Intercommunal d'Électricité d'Indre-et-Loire (SIEIL) – Modification des statuts**

Le comité syndical du SIEIL a approuvé, par délibération du 7 octobre 2025, la modification de ses statuts s'agissant de la demande d'adhésion de la Communauté de Communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher qui a été approuvée par délibération de son Conseil Communautaire du 23 avril 2025 pour le transfert de la compétence « éclairage public » au SIEIL à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

En application de l'article L 5211-18 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque adhérent au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) doit à présent se prononcer sur l'adoption de ces nouveaux statuts du SIEIL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL)

Le secrétaire de séance,  
**Guillaume DELANOUË**

Transmis en Préfecture le	<b>28/11/2025</b>
Reçu en Préfecture le	<b>28/11/2025</b>
Accusé de réception en Préfecture	
037-213700743-20251127-2025-07-034-DE	
Publication électronique le	<b>28/11/2025</b>

Le Maire,  
**Gilles THIBAULT**



